

Canada
 Province de Québec
 Comté de Gatineau
 Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau
 Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance extraordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 2 avril 2024 à 19h00 à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Madame Marie Gagnon, Mairesse suppléante	poste n° 2
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4

Sont vacants:

Maire
 Poste n° 5
 Poste n° 6

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

L'Avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Informations de la Mairesse suppléante

Note au procès-verbal

Dépôt de la constatation de la fin de mandat de Monsieur Gaétan Guindon au poste de Maire de la Commission municipale du Québec-CMQ-70548-001

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Avis de vacance du poste de Maire

3. Finances, Administration et Ressources humaines

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10.	Varia
-----	-------

11.	Période de questions
-----	----------------------

12.	Fermeture de l'assemblée
-----	--------------------------

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AS24-04-054

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Mairesse suppléante, Madame Marie Gagnon, constate qu'il y a quorum et que 11 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h00

MD AS24-04-055

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

MD-AS-24-04-056

AVIS D'ÉLECTION - VACANCE AU POSTE DE MAIRE

CONSIDÉRANT QUE le poste de maire est vacant, à la suite de la constatation de la fin de mandat de Monsieur Gaétan Guindon en date du 29 février 2024 par la Commission municipale du Québec le 25 mars 2024 portant le dossier CMQ-70548-001;

CONSIDÉRANT QUE ce 2 avril 2024, un avis de vacance du poste de Maire est déposé par la Directrice générale, greffière-trésorière intérimaire, de la municipalité à la présente séance extraordinaire du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE la vacance au poste de Maire a été constatée plus de douze (12) mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale;

CONSIDÉRANT QUE le poste de Maire doit être comblé par une élection partielle;

ATTENDU QUE la Directrice générale, greffière-trésorière intérimaire, avise le Conseil, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la vacance au poste de Maire de la Municipalité de Denholm et avise également que la date de scrutin aura lieu le dimanche 19 mai 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU que la Municipalité de Denholm, tiendra une élection partielle le 19 mai 2024;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

VOIRIE

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

Note au procès-verbal

La Mairesse suppléante informe les citoyens que les élections partielles afin de combler le poste de Maire auront lieu le 19 mai 2024 et que la période de candidatures sera du 5 avril au 19 avril 2024.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu en lien avec le sujet de la présente séance extraordinaire

MD AR24-04-057

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h06

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), la Mairesse suppléante n'ayant pas voté.

Je soussignée, Marie Gagnon, Mairesse suppléante de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 2^e jour d'avril 2024

Marie Gagnon, Mairesse suppléante
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière intérimaire de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 2^e jour d'avril 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière intérimaire
Municipalité de Denholm